

SÉBASTIEN LECORNU ANNONCE LA SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES ET UNE NOUVELLE « CONFÉRENCE » DANS SA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a prononcé son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale le 14 octobre 2025. Confirmant sa volonté de changer de méthode, il s'est engagé à ne pas utiliser l'article 49 al. 3 de la Constitution. En matière sociale, plusieurs mesures ont été annoncées, la principale étant la suspension de la réforme des retraites jusqu'au 1^{er} janvier 2028 et l'organisation d'une « conférence » avec les partenaires sociaux.

Source : Déclaration de politique générale du Premier ministre Sébastien Lecornu

Pas de recours à l'article 49 al. 3 pour laisser le Parlement débattre

Prônant l'ouverture au débat et aux compromis et le partage du pouvoir avec le Parlement, le Premier ministre a confirmé qu'il renonçait à utiliser l'article 49 al. 3 de la Constitution.

« Le Gouvernement proposera, nous débattons, vous voterez. » et « sans 49.3, sans majorité absolue, le Parlement aura le dernier mot. C'est sa responsabilité et nous devons lui faire confiance ».

Le **renoncement au recours à l'article 49 al. 3** concernera les projets de loi de budget (PLF et PLFSS), mais aussi, de façon générale, les autres textes législatifs.

À noter : l'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution permet au Gouvernement d'engager sa responsabilité devant l'Assemblée nationale. Si celle-ci ne vote pas une motion de censure, le projet de loi (dont les lois de budget) est considéré comme adopté.

Budget 2026 : un objectif de déficit public sous la barre des 5 % du PIB

Dans le projet de budget initial proposé par le gouvernement « qui, par essence, est perfectible », le déficit public est, annonce le Premier ministre, réduit à 4,7 % du PIB contre 4,6 % suite au retrait de la suppression des deux jours fériés.

À la fin de la discussion budgétaire, ce **déficit devra être à moins de 5 % du PIB**.

Des mesures d'économie doivent être prises. À ce sujet, le Premier ministre précise que l'État devra se réformer dans cette perspective dans un cadre pluriannuel. Des précisions seront apportées à ce sujet devant le Sénat et dans les jours à venir.

Lutte contre les fraudes sociales et fiscales

D'autres économies seront engagées en luttant plus rigoureusement contre les fraudes, qu'elles soient sociales ou fiscales.

Un **projet de loi contre les fraudes** a été présenté en Conseil des ministres le 14 octobre 2025, en même temps que les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale.

Selon le Premier ministre, ce plan de lutte contre les fraudes permettra de faire des économies, afin d'éviter que de l'argent public soit « gaspillé parce qu'on ne contrôle pas assez à quoi il sert ».

Mesures sur les impôts concernant les entreprises et les très grandes fortunes

Le Premier ministre annonce qu'il y aura des **baisses d'impôts pour les petites et moyennes entreprises** et des **hausses d'impôts ciblées et exceptionnelles pour certaines très grandes entreprises**, « pour mieux répartir les efforts au sein des contribuables ».

Il annonce également la **reprise de la baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** qui pèse sur la production des PME.

Sur la **fiscalité des très grandes fortunes**, le Gouvernement proposera une **contribution exceptionnelle** en vue de l'affecter « au financement des investissements du futur qui touchent à notre souveraineté, pour les infrastructures, la transition écologique ou la défense ».

Sur l'optimisation fiscale, en particulier des holdings, il ne donne pas de détail des mesures envisagées.

Là encore, le Premier ministre rappelle que tout cela ne se fera pas sans débats et vote des parlementaires.

Emploi et pouvoir d'achat : deux priorités

Tout en prônant la valeur du travail, le Premier ministre soulève deux problèmes majeurs.

Soulignant la productivité des travailleurs en France, il déplore un accès trop tardif et une sortie trop prématurée du marché du travail.

Par ailleurs, il relève que la France a une proportion trop élevée d'emplois de service moins rémunérés et pas assez d'emplois industriels qualifiés. Pour Sébastien Lecornu, il est « urgent d'accélérer la réindustrialisation de notre pays par l'investissement et l'innovation mais aussi par notre politique énergétique ».

Voulant relancer « **l'ascenseur social** », le Premier ministre indique qu'il demandera au ministre du Travail « d'engager dès cet automne des **négociations par branche** pour développer des **parcours permettant aux salariés en bas de l'échelle de devenir agents de maîtrise et cadre** ».

Le Premier ministre entend également que « **le travail paye** ». Il précise que des **propositions** ont émergé de plusieurs groupes parlementaires **pour le pouvoir d'achat des travailleurs**. Elles seront examinées et seront débattues et font actuellement l'objet d'un travail technique par les ministres en charge.

Suspension de la réforme des retraites et organisation d'une conférence avec les partenaires sociaux

Rappelant la nécessité de « garantir l'équilibre du système de retraite » et de « le financer pour les générations futures », le Premier ministre constate que « la dernière réforme pourtant nécessaire a provoqué : des tensions, des inquiétudes, de la lassitude, parfois un sentiment d'injustice ou d'incompréhension, y compris - à tort ou à raison - dans sa dimension démocratique ».

Il annonce qu'il proposera au Parlement de **suspendre la réforme de 2023 sur les retraites** jusqu'à l'élection présidentielle.

Aucun relèvement de l'âge n'interviendra à partir de maintenant (*Ndlr : 62 ans et 9 mois*) jusqu'à **janvier 2028**.

La **durée d'assurance sera elle aussi suspendue** et restera à **170 trimestres jusqu'à janvier 2028**.

Le Premier ministre annonce que l'Assemblée nationale débattrà de ce sujet.

En revanche, des **mesures d'économies devront compenser** le coût de cette suspension (coût annoncé de 400 millions d'€ en 2026 et 1,8 milliard d'€ en 2027).

Le Premier ministre estime que cette suspension doit être une opportunité pour débattre de notre système de retraites, invoquant le besoin d'une « refondation » de notre contrat social.

Il propose d'organiser une « **Conférence sur les retraites et le travail, en accord avec les partenaires sociaux** », afin de se prononcer avant l'élection présidentielle.

Cette conférence doit permettre de discuter des **différents modèles : retraite par points, retraite par capitalisation, abandon de toute référence d'âge**.

D'**autres sujets** devront être abordés comme l'attractivité de certains métiers indispensables, la pénibilité et l'usure professionnelle, les carrières longues.

Si la conférence conclut, le gouvernement transposera l'accord dans la loi, là encore le Parlement sera appelé à débattre et à voter. « Sinon, il appartiendra aux candidats à l'élection présidentielle de faire leurs propositions, et aux Français de les trancher. »

Sur la retraite des femmes, des mesures d'améliorations ont été inscrites dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026.

Autres projets de lois qui ne sauraient attendre

Le Premier ministre annonce que certains projets de lois ne pouvant attendre sont prêts. Il s'agit de la réforme institutionnelle en Nouvelle-Calédonie, du projet de loi sur la vie chère en Outre-mer, du projet de loi constitutionnelle sur la Corse, pour les polices municipales et la lutte contre les incivilités du quotidien, pour le statut de l' élu.

Par ailleurs il déposera un projet de loi en décembre pour renforcer le pouvoir local (« nouvel acte de décentralisation »).